



# ARTICLE

## AUGUST DEBOUZY POURSUIT AVEC SUCCÈS SON ENTREPRISE DE DROIT

Private Equity Corporate - M&A Droit du travail et de la protection sociale | 03/05/17 | Gilles August  
Emmanuelle Barbara



Par Antoine Boudet, Les Echos

**Le cabinet d'avocats d'affaires a vu son chiffre d'affaires progresser de 6 % en 2016, à 52,2 millions d'euros.**

Cofondateur, en 1995, avec Olivier Debouzy du cabinet d'avocats d'affaires qui porte leurs noms, Gilles August ne prend nullement ombrage de l'entendre aujourd'hui qualifié d' « *entreprise de droit*. » Mieux, il en suggère l'usage à ses interlocuteurs. Comme pour mieux souligner l'originalité de l'aventure dans laquelle se sont lancés ce diplômé d'une grande école de commerce, l'Essec, et son associé énarque (décédé en 2010), au sortir du cabinet Salès, Vincent & Georges, qui eût son heure de gloire. Une aventure entrepreneuriale remarquée encore cette année, puisque August Debouzy a été doublement désigné, il y a un peu plus d'un mois pour la cinquième édition du Palmarès des Avocats organisé par le magazine « Le Monde du droit », comme « Cabinet de l'année », distinction déjà obtenue en 2015, et « Cabinet français » de l'année.

### Trois principes fondateurs

Pour Gilles August, c'est le résultat de vingt ans de croissance ininterrompue fondée sur les trois principes qui ont prévalu à la création du cabinet : maintenir une grande diversité de formations des avocats, à l'image de celle des deux fondateurs ; développer une clientèle puissante à l'international, avec aujourd'hui 45 % de clients d'origine étrangère ; enfin, être une firme de pleine exercice en droit des affaires.

Et de ce point de vue en particulier, que de chemin parcouru depuis l'intuition des fondateurs en 2005 que le droit du travail pouvait être la voie du succès. En 20 ans, le cabinet - qui n'a délaissé que le droit maritime et les baux ruraux - est ainsi passé de 6 à 28 associés, de 3 à 5.881 clients, et a multiplié par vingt son chiffre d'affaires, à 52,2 millions d'euros en 2016 (+6 % sur un an). Il compte aujourd'hui 130 avocats et 220 personnes au total.

Dès 1998, les fondateurs ont créé un système d'associé-gérant mandataire social qu'ils ne devaient pas être, et installé les fonctions de directeur-général et de secrétaire-général. « *Il y a des cabinets qui fonctionnent par centre de profit, August Debouzy a voulu gommer tout ça* », explique Patrick Ramon, secrétaire général. Pour Emmanuelle Barbara, associé-gérant, le cabinet a trouvé la meilleure organisation pour la mutualisation des moyens et le partage des fruits de la croissance.

**LIRE SUR LES ECHOS**

---